

JORF n°0062 du 13 mars 2020
texte n° 36

Arrêté du 2 mars 2020 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

NOR: INTE2005870A

ELI: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/3/2/INTE2005870A/jo/texte>

Le ministre de l'intérieur, le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'action et des comptes publics et la ministre des outre-mer,
Vu le code des assurances, notamment ses articles L. 122-7, L. 125-1 à L. 125-6 et A. 125-1 et suivants ;
Vu les avis rendus le 25 février 2020 par la commission interministérielle instituée par la circulaire n° 84-90 du 27 mars 1984 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophe naturelle,
Arrêtent :

Article 1

En application du code des assurances, les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été examinées pour les dommages causés par les inondations et coulées de boue, les inondations par choc mécanique des vagues, les mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique), les séismes et les vents cycloniques. Les communes faisant l'objet d'une constatation de l'état de catastrophe naturelle sont recensées en annexe I ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués. Les communes dont les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sont rejetées, sont recensées en annexe II ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Article 2

L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises. En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant.

Article 3

La franchise applicable est modulée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle intervenues pour le même risque, au cours des cinq années précédant la date de signature du présent arrêté, dans les communes qui ne sont pas dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles pour le risque concerné. Pour ces communes, le nombre de ces constatations figure entre parenthèses, dans l'annexe I. Il prend en compte non seulement les constatations antérieures prises pour un même risque, mais aussi la présente constatation.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Annexe

ANNEXE I
COMMUNES RECONNUES EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE
DÉPARTEMENT DE L'AIN
Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 20 novembre 2019 au 25 novembre 2019

Commune de Montluel.

DÉPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Inondations et coulées de boue du 22 novembre 2019 au 24 novembre 2019

Communes d'Allons (1), Saint-Étienne-les-Orgues (2), Ubraye (1).

Inondations et coulées de boue du 23 novembre 2019 au 24 novembre 2019

Communes de Céreste (2), Riez.

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 23 novembre 2019 au 24 novembre 2019

Commune de Riez (1).

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 23 novembre 2019 au 25 novembre 2019

Commune de Manosque.

Inondations et coulées de boue du 30 novembre 2019 au 2 décembre 2019

Commune du Castellet (Le) (1).

Inondations et coulées de boue du 1er décembre 2019

Commune de Montfort.

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 4 décembre 2019

Commune de Robine-sur-Galabre (La) (1).

Inondations et coulées de boue du 20 décembre 2019

Communes de Dauphin (2), Mane (2), Saint-Michel-l'Observatoire (2).

Inondations et coulées de boue du 20 décembre 2019 au 22 décembre 2019

Commune de Céreste (3).

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 15 octobre 2019

Commune de Toudon (2).

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 22 novembre 2019 au 24 novembre 2019

Commune de Toudon (3).

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 24 novembre 2019 au 25 novembre 2019

Commune de Sigale (1).

Inondations et coulées de boue du 20 décembre 2019

Communes du Broc (Le), Castellar (2), Drap (1), Menton (2), Sainte-Agnès (2), Vence (4).

Inondations par choc mécanique des vagues du 20 décembre 2019 au 21 décembre 2019

Communes de Cannes (2), Cap-d'Ail (3), Menton (3).

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Séismes du 11 novembre 2019

Communes de Mirabel (1), Valvignères (1).

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

Inondations et coulées de boue du 12 décembre 2019 au 13 décembre 2019

Commune de Benagues.

Inondations et coulées de boue du 13 décembre 2019

Commune de Gourbit (1).

Inondations et coulées de boue du 13 décembre 2019 au 14 décembre 2019

Commune d'Auzat.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 18 mai 2018 au 19 mai 2018

Commune de Montolieu (1).

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 14 octobre 2018 au 15 octobre 2018

Commune de Trèbes (1).

Inondations et coulées de boue du 22 octobre 2019 au 23 octobre 2019

Commune de Néviau.

Inondations et coulées de boue du 20 janvier 2020

Commune d'Ajac (1).

Inondations et coulées de boue du 21 janvier 2020 au 22 janvier 2020

Communes de Coustaussa (2), Puivert (1).

Inondations et coulées de boue du 21 janvier 2020 au 23 janvier 2020

Communes de Bessède-de-Sault (1), Bourigeole (1), Camps-sur-l'Agly (3), Cassaignes (2), Chalabre (1), Escouloubre (1), Gincla (1), Magrie (2), Malras (2), Mazuby (2), Montfort-sur-Boulzane (1), Orsans (1), Rennes-le-Château (3), Rivel (1), Rouffiac-des-Corbières, Salvezines (1), Salza (2), Soulatgé.

Inondations et coulées de boue du 22 janvier 2020

Communes d'Alaigne (3), Antugnac, Couiza, Gaja-et-Villedieu (3), Lafage (1), Loupia, Pech-Luna (1), Pieusse, Routier, Tourreilles (1).

Inondations et coulées de boue du 22 janvier 2020 au 23 janvier 2020

Communes d'Alet-les-Bains, Artigues (1), Aunat (1), Belfort-sur-Rebenty, Belpech (2), Belvianes-et-Cavirac, Bouisse, Bourière (3), Bugarach (3), Campagne-sur-Aude, Carcassonne, Cavanac, Cépie, Clermont-sur-Lauquet, Couffoulens, Cournanel, Courtauly (1), Cubières-sur-Cinoble (1), Cucugnan, Escueillens-et-Saint-Just-de-Béleuard (1), Espéras, Festes-et-Saint-André, Fourtou, Gardie (4), Ginols, Greffeil, Ladern-sur-Lauquet, Limoux, Luc-sur-Aude, Montazels, Montjardin (1), Nébias (1), Pauligne (3), Peyrefitte-du-Razès (1), Peyrolles (1), Pomas, Puilaurens (1), Quillan, Rennes-les-Bains, Ribouisse (2), Rieux-en-Val, Roquetaillade-et-Conilhac (3), Saint-Couat-du-Razès (2), Saint-Jean-de-Paracol (2), Saint-Julia-de-Bec (3), Saint-Just-et-le-Bézu (2), Serpent (La) (3), Serres (2), Sonnac-sur-l'Hers (1), Trèbes, Tréziers (1), Val-du-Faby, Villedubert.

Inondations et coulées de boue du 22 janvier 2020 au 24 janvier 2020

Communes d'Axat, Preixan, Puichéric.

Inondations et coulées de boue du 23 janvier 2020

Communes de Joucou, Saint-Martin-Lys.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Inondations et coulées de boue du 1er décembre 2019

Communes d'Aix-en-Provence (1), Meyrargues, Puy-Sainte-Réparate (Le), Rognac (1), Rognes (2).

Inondations et coulées de boue du 1er décembre 2019 au 2 décembre 2019

Commune de Pélissanne.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Inondations et coulées de boue du 2 novembre 2019 au 3 novembre 2019

Communes de Bussac-sur-Charente, Écoyeux (1), Nieul-lès-Saintes (1), Port-d'Envaux, Saintes, Vénérand (1).

Inondations et coulées de boue du 3 novembre 2019

Commune d'Écurat (1), Saint-Bris-des-Bois (1), Soulignonne (1).

Inondations et coulées de boue du 3 novembre 2019 au 4 novembre 2019

Commune de Seigné (2).

DÉPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR

Inondations et coulées de boue du 5 novembre 2019

Commune d'Hénon (1).

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

Séismes du 11 novembre 2019

Communes de Garde-Adhémar (La) (1), Rochefort-en-Valdaine (1), Roussas (1), Saulce-sur-Rhône (1).

DÉPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

Inondations et coulées de boue du 20 décembre 2019 au 22 décembre 2019

Commune de Calcatoggio.

Inondations par choc mécanique des vagues du 22 décembre 2019 au 24 décembre 2019

Communes d'Ajaccio (2), Albitreccia (2), Calcatoggio (1), Casaglione (2), Coggia (1), Grosseto-Prugna (2), Olmeto (2), Pietrosella (2), Serra-di-Ferro (2), Vico (2).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

Inondations et coulées de boue du 21 décembre 2019 au 22 décembre 2019

Commune de Venzolasca.

DÉPARTEMENT DU GERS

Inondations et coulées de boue du 13 décembre 2019 au 14 décembre 2019

Commune de Ponsan-Soubiran (1).

Inondations et coulées de boue du 13 décembre 2019 au 15 décembre 2019

Commune de Plaisance.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Inondations et coulées de boue du 17 juin 2019

Commune de Brié-et-Angonnes (1).

DÉPARTEMENT DES LANDES

Inondations et coulées de boue du 13 décembre 2019 au 15 décembre 2019

Communes d'Hastingues, Oeyregave, Sainte-Marie-de-Gosse.

Inondations et coulées de boue du 13 décembre 2019 au 16 décembre 2019

Communes de Saint-Barthélemy, Saint-Laurent-de-Gosse.

Inondations et coulées de boue du 13 décembre 2019 au 18 décembre 2019

Commune d'Onard.

Inondations et coulées de boue du 14 décembre 2019 au 15 décembre 2019

Commune de Port-de-Lanne (2).

Inondations et coulées de boue du 15 décembre 2019 au 16 décembre 2019

Commune de Villeneuve-de-Marsan (1).

Inondations et coulées de boue du 15 décembre 2019 au 18 décembre 2019

Commune de Téthieu.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 6 juin 2018

Commune de Saumur.

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 13 février 2019

Commune de Doué-en-Anjou (2).

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

Inondations et coulées de boue du 2 février 2020 au 3 février 2020

Communes d'Hommarting (2), Saint-Louis (1).

DÉPARTEMENT DU NORD

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 18 mars 2018

Commune de Marly.

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 2 juin 2018

Commune de Saint-Hilaire-lez-Cambrai (1).

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 4 juin 2018 au 5 juin 2018

Commune d'Arras.

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 9 novembre 2019 au 10 novembre 2019

Commune de Lahonce (1).

Inondations et coulées de boue du 12 décembre 2019 au 13 décembre 2019

Communes de Pau, Saint-Étienne-de-Baïgorry (1), Ustaritz.

Inondations et coulées de boue du 12 décembre 2019 au 14 décembre 2019

Communes d'Aste-Béon, Cambo-les-Bains, Louvie-Juzon.

Inondations et coulées de boue du 13 décembre 2019

Communes de Banca (1), Saint-Michel (1).

Inondations et coulées de boue du 13 décembre 2019 au 14 décembre 2019

Communes d'Arudy, Sévignacq-Meyracq.

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 13 décembre 2019 au 14 décembre 2019

Commune de Laruns.

Inondations et coulées de boue du 13 décembre 2019 au 15 décembre 2019

Communes de Bayonne, Bidache (2), Guiche, Saint-Pé-de-Léren (2), Sames, Urt.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

Inondations et coulées de boue du 12 décembre 2019 au 14 décembre 2019

Commune de Tarbes.

Inondations et coulées de boue du 13 décembre 2019

Commune de Pouzac (1), Sers.

Inondations et coulées de boue du 13 décembre 2019 au 14 décembre 2019

Communes de Gayan, Ibos, Maubourguet, Pujo.

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 13 décembre 2019 au 14 décembre 2019

Commune de Sers.

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 14 décembre 2019

Commune de Pouzac (1).

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Inondations et coulées de boue du 20 janvier 2020 au 22 janvier 2020

Communes de Corneilla-la-Rivière, Montescot (1), Ortaffa, Perpignan, Ponteilla (1), Thuir (1), Toulouges (1), Villelongue-dels-Monts.

Inondations et coulées de boue du 21 janvier 2020

Communes de Cerbère, Port-Vendres

Inondations et coulées de boue du 21 janvier 2020 au 22 janvier 2020

Communes de Caramany (1), Estagel, Ille-sur-Têt, Latour-de-France, Millas, Saint-Jean-Pla-de-Corts, Sorède, Tautavel.

Inondations et coulées de boue du 21 janvier 2020 au 23 janvier 2020

Communes d'Amélie-les-Bains-Palalda, Ansignan (1), Arboussols (1), Arles-sur-Tech, Bastide (La) (1), Cabanasse (La) (2), Campôme (1), Campoussy (1), Casteil, Catllar, Caudiès-de-Fenouillèdes (2), Clara-Villeraçh (1), Codalet, Conat (1), Corsavy, Espira-de-Conflent (1), Eus (1), Felluns (1), Fenouillet (1), Fillols, Finestret (1), Fuilla (1), Joch (1), Lamanère, Lansac (1), Llo (1), Mantet, Marquixanes (1), Masos (Los), Molitg-les-Bains (1), Mosset (1), Nohèdes (1), Olette (1), Pézilla-de-Conflent (1), Planès (1), Prades, Prats-de-Mollo-la-Preste, Prats-de-Sournia (1), Ria-Sirach (1), Rigarda (1), Saint-Laurent-de-Cerdans, Saint-Paul-de-Fenouillet, Serralongue, Sournia (1), Tech (Le), Trilla (1), Urbanya (1), Valmanya (1), Vernet-les-Bains, Villefranche-de-Conflent (1).

Inondations et coulées de boue du 22 janvier 2020

Commune d'Argelès-sur-Mer.

Inondations et coulées de boue du 22 janvier 2020 au 23 janvier 2020

Communes de Lesquerde (1), Rabouillet (1), Saint-Arnac (1), Tarerach (1), Trévillach (1), Vinça (1).

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 26 décembre 2019 au 27 décembre 2019

Commune de Saint-Romain-de-Colbosc (2).

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Inondations et coulées de boue du 25 mai 2018 au 26 mai 2018.

Commune de Gressy (2).

DÉPARTEMENT DES YVELINES

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 22 janvier 2018 au 6 février 2018.

Commune de Méricourt.

Inondations et coulées de boue du 29 janvier 2018 au 31 janvier 2018

Commune de Saint-Martin-la-Garenne.

DÉPARTEMENT DU VAR

Inondations par choc mécanique des vagues du 23 novembre 2019 au 24 novembre 2019

Communes de Fréjus, Sainte-Maxime (1).

Inondations et coulées de boue du 1er décembre 2019 au 2 décembre 2019

Commune de Fayence (3).

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Inondations et coulées de boue du 1er décembre 2019

Commune de Lourmarin (1).

Inondations et coulées de boue du 19 décembre 2019 au 20 décembre 2019

Commune de Viens (3).

Inondations et coulées de boue du 20 décembre 2019

Communes de Caseneuve (2), Saignon (3), Saint-Martin-de-Castillon (2), Vitrolles-en-Lubéron (1).

Inondations et coulées de boue du 20 décembre 2019 au 21 décembre 2019

Communes de Cavailon (3), Monieux (1).

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

Inondations et coulées de boue du 20 décembre 2019 au 21 décembre 2019

Commune de Bretignolles-sur-Mer.

Annexe

ANNEXE II

COMMUNES NON RECONNUES EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

DÉPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 22 novembre 2019 au 24 novembre 2019

Commune d'Allons.

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 30 novembre 2019 au 5 décembre 2019

Commune de Montfort.

Inondations et coulées de boue du 20 décembre 2019 au 22 décembre 2019

Communes de Castellet (Le), Montfuron.

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 23 avril 2019 au 26 avril 2019

Commune de Contes.

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 22 novembre 2019 au 24 novembre 2019

Commune de Blausasc.

Inondations et coulées de boue du 1er décembre 2019 au 2 décembre 2019

Commune d'Ascros.

Inondations et coulées de boue du 20 décembre 2019 au 21 décembre 2019

Commune de Castagniers.

Inondations et coulées de boue du 20 décembre 2019 au 22 décembre 2019

Commune de Cap-d'Ail.

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Inondations et coulées de boue du 22 novembre 2019 au 24 novembre 2019

Commune de Chambonas.

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 23 novembre 2019

Commune de Saint-Jeure-d'Andaure.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE

Inondations et coulées de boue du 21 janvier 2020 au 23 janvier 2020

Commune de Davejean.

Inondations et coulées de boue du 22 janvier 2020 au 23 janvier 2020

Commune de Palme (La).

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Inondations et coulées de boue du 30 novembre 2019 au 2 décembre 2019

Commune de Salon-de-Provence

Inondations et coulées de boue du 1er décembre 2019 au 2 décembre 2019

Commune de Jouques.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Séismes du 20 mars 2019

Communes de Coux, Pommiers-Moulons.

Inondations et coulées de boue du 3 novembre 2019 au 5 novembre 2019

Commune de Chaillevette.

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 19 octobre 2019 au 20 octobre 2019

Commune de Felletin.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

Séismes du 20 mars 2019

Communes de Razac-sur-l'Isle, Ribérac.

DÉPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

Inondations et coulées de boue du 20 décembre 2019 au 22 décembre 2019

Commune de Sotta.

Inondations et coulées de boue du 20 décembre 2019 au 23 décembre 2019

Commune de Belvédère-Campomoro.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

Vents cycloniques du 19 décembre 2019 au 23 décembre 2019

Commune de Furiani.

Vents cycloniques du 20 décembre 2019 au 23 décembre 2019

Commune de Lucciana.

Vents cycloniques du 21 décembre 2019 au 23 décembre 2019

Commune de Chisa.

DÉPARTEMENT DU GERS

Inondations et coulées de boue du 13 décembre 2019 au 14 décembre 2019

Commune d'Auch.

Inondations et coulées de boue du 13 décembre 2019 au 16 décembre 2019

Commune de Vic-Fezensac.

Inondations et coulées de boue du 14 décembre 2019 au 16 décembre 2019

Commune d'Isle-Jourdain (L').

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

Inondations et coulées de boue du 25 novembre 2019 au 27 novembre 2019

Commune de Saint-Brice.

Inondations et coulées de boue du 27 novembre 2019 au 28 novembre 2019

Commune de Tresses.

Inondations et coulées de boue du 28 novembre 2019

Commune de Cénac.

DÉPARTEMENT DES LANDES

Inondations et coulées de boue du 12 décembre 2019 au 16 décembre 2019

Commune de Frêche (Le).

Inondations et coulées de boue du 21 décembre 2019 au 22 décembre 2019

Commune de Lagrange.

Inondations et coulées de boue du 21 décembre 2019 au 24 décembre 2019

Commune de Banos.

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

Inondations et coulées de boue du 2 février 2020 au 3 février 2020

Commune de Malaucourt-sur-Seille.

DÉPARTEMENT DU NORD

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 27 juin 2018.

Commune de Marly.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

Inondations et coulées de boue du 23 novembre 2019 au 24 novembre 2019

Commune d'Auzat-la-Combelle.

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Mouvements de terrains (hors sécheresse géotechnique) du 28 janvier 2019 au 4 février 2019.

Commune de Mauléon-Licharre.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

Inondations et coulées de boue du 16 octobre 2019.

Commune de Barentin.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Inondations et coulées de boue du 19 décembre 2019 au 20 décembre 2019

Commune de Blauvac.

Inondations et coulées de boue du 20 décembre 2019

Communes de Bédarrides, Lourmarin.

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Séismes du 25 juillet 2019

Commune d'Anse-Bertrand.

Fait le 2 mars 2020.

Le ministre de l'intérieur,

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises,

A. Thirion

Le ministre de l'économie et des finances,

Pour le ministre et par délégation :

Le sous-directeur des assurances,

L. Corre

Le ministre de l'action et des comptes publics,

Pour le ministre et par délégation :

Le sous-directeur par intérim chargé de la cinquième sous-direction à la direction du budget,

P. Chavy

La ministre des outre-mer,

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur général des outre-mer,

E. Berthier